



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculture

Question écrite n° 76155

Texte de la question

Mme Brigitte Barèges attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes exprimées par les professionnels de la filière apicole au sujet de l'invasion du frelon asiatique. Arrivée en 2004 dans le sud-ouest, cette espèce invasive devrait coloniser très vite toute la France de par son développement très rapide lié à son mode de reproduction, impactant lourdement sur l'avenir de nos ruchers et sur la biodiversité. En conséquence, elle lui demande quelles mesures spécifiques sont envisagées pour combattre efficacement cette menace.

Texte de la réponse

Le rapport du député Saddier « Pour une filière apicole durable » et les différentes études effectuées ont montré que la surmortalité des abeilles était multifactorielle. L'impact du frelon asiatique sur les ruchers est avéré mais variable et difficile à établir. Des expérimentations de moyens de lutte, notamment le piégeage des fondatrices, ont été menées en Aquitaine en lien avec des associations d'apiculteurs et avec l'appui financier du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Les résultats n'ont pas été concluants tant pour ce qui concerne l'efficacité des pièges que leur sélectivité vis-à-vis des autres insectes. La destruction des nids est également préconisée. Cette opération est délicate. Elle peut s'avérer dangereuse pour ceux qui la réalisent et, en outre, pour être efficace doit se dérouler à la période la plus appropriée, avant l'envol des fondatrices. Un premier réseau de surveillance de l'extension de l'insecte a également été mis en place sous la responsabilité du Muséum national d'histoire naturelle. Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche s'est associé au ministère en charge de l'écologie ainsi qu'aux autres ministères concernés pour assurer la mise en place d'une stratégie globale d'intervention. Le ministère en charge de l'écologie a lancé le 10 février 2010 une consultation des services de l'État, des organismes scientifiques, des instances d'évaluation et des parties prenantes afin d'initier des programmes expérimentaux sur cette question et de mobiliser les réseaux de scientifiques et d'experts. Cette mission fera le point sur la connaissance et la diffusion de cette espèce ainsi que sur les risques encourus, tant du point de vue de la sécurité que des impacts sur les activités économiques ainsi que sur le milieu naturel. Elle proposera, sur la base de ces résultats, un plan d'action général.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Barèges](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76155

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4128

Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6314